Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213501935-20260407-2026_04_15-DE

Conseillers en exercice : 19	
Présents :	18
Absents :	1
Pouvoirs :	1

Département d'Ille et Vilaine
COMMUNE DE MONTREUIL-LE-GAST
Commune du Val d'Ille-Aubigné

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de MONTREUIL-LE-GAST, légalement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, publique, en salle du Conseil Municipal de Montreuil-le-Gast, sous la présidence de M. Lionel HENRY, Maire.

Assistaient à la séance : MM Lionel HENRY, Anita OBLIN, Jean-Luc GEFFROY, Carole PIGUEL, Jean-Paul LEBASTARD, Valérie JOUSSEAUME, David LE GALL, Elisabeth FLOCON, Stéphanie AMINOT, Éric DURAND, Morgane CALVEZ, Didier ECHELARD, Nathalie BILLON, Carole DORVAL, Jérémy JEGOU, Emeline MICHEL, Matthieu DAY et Anderson DO ROSARIO.

Absents : Antoine MORIN
Pouvoirs : Antoine MORIN donne pouvoir à Jérémy JEGOU
Secrétaire de séance : Matthieu DAY

N° 2026-04-15 :	**Budget Principal : Vote du budget primitif 2026**
Rapporteur :	**M. HENRY**

M. le Maire présente le projet de Budget Primitif 2026 :

- Section de fonctionnement : 1 964 000,00 €
- Section d'investissement : 2 187 994.13 €
- Budget Primitif global : 4 151 994.13 €

Délibération

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le budget Primitif 2026 en fonctionnement et en investissement ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de sa publication 8 avril 2026.

Fait le 8 avril 2026
Le Maire
Lionel HENRY